

Monsieur Roch-Olivier Maistre

Président

Autorité de régulation de la communication
audiovisuelle et numérique

34/43 quai André Citroën

75 015 Paris

Le 18 mars 2024,

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de l'article 30-8 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée, nous vous adressons par la présente le bilan, pour l'exercice 2023, du Comité relatif à l'honnêteté, à l'indépendance et au pluralisme de l'information et des programmes du Groupe TF1.

Les membres du Comité se sont réunis en présence des représentants de TF1 à trois reprises au cours de l'année 2023, les 14 juin, 20 septembre et 30 novembre.

La première réunion a été l'occasion de faire un état d'avancement de la certification *Journalism Trust Initiative*, label lancé par Reporters sans frontières récompensant le respect de certaines normes éthiques et professionnelles dans le journalisme, certification reçue par le Groupe TF1 depuis. Cela a également donné lieu à la présentation des obligations de la nouvelle convention de TF1 liées à l'information aux membres du Comité.

La réunion du 20 septembre a permis aux représentants de TF1 d'accueillir une nouvelle membre au sein du Comité, Madame Marie-Laure Augry, suite au départ de Monsieur Jean-Marc Pillas. Cela a également été l'occasion de rappeler l'origine légale et les missions du Comité.

La réunion du 30 novembre fait suite à une saisine de la Direction de l'information sur la couverture médiatique du conflit en cours au Proche-Orient et ses répercussions sur le territoire national. Les équipes de l'information ont ainsi pu recevoir les conseils des membres du Comité concernant le nécessaire équilibre dans le traitement du conflit et les règles déontologiques applicables en interne.

En dehors de ces réunions, il y a eu une auto-saisine du Comité suite à une erreur sur l'âge de départ à la retraite sur l'antenne de LCI, qui a été rectifiée immédiatement. Deux autres saisines externes, sans lien avec l'honnêteté, l'indépendance et le pluralisme de l'information et des programmes, ont reçu une réponse en ce sens.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre haute considération.

Le Bureau.


Claude Carre

